

Davantage de données sur l'égalité entre femmes et hommes dans l'administration fédérale

L'administration fédérale n'assure pas de monitoring généralisé de la répartition des genres (*gender monitoring*). Bien qu'on trouve quelques valeurs cibles et indicateurs en lien avec l'égalité des sexes dans la stratégie concernant le personnel de l'administration fédérale et le rapport sur la gestion du personnel, les données sont loin d'être suffisantes pour permettre de réellement comprendre la répartition des femmes et des hommes dans les différents domaines d'activité ou au sein de groupes spécifiques. Ces données, qui englobent des sujets tels que le recrutement, le taux de rotation, les coûts de personnel, la santé, la conduite du personnel et la situation au travail, ont pourtant une grande valeur du point de vue de la politique d'égalité. Il serait donc utile de pouvoir les analyser en fonction des sexes, afin de comprendre la situation respective des femmes et des hommes dans l'administration fédérale en d'en faire découler des mesures ou moyens d'action spécialement axés sur l'égalité.

Si l'on veut garantir l'ancrage durable et généralisé des efforts déployés en faveur de l'égalité sur le long terme, un monitoring complet de l'égalité est nécessaire. En d'autres termes, des objectifs relatifs à l'égalité doivent être intégrés aux processus ordinaires de planification et de gestion de la politique du personnel. Outre un diagnostic systématique de la nécessité d'agir, ce monitoring comprend également la formulation d'objectifs stratégiques, d'objectifs annuels vérifiables et de mesures s'y rapportant. La présence de chiffres clés et d'indicateurs complets constitue une base indispensable à la mise en œuvre d'un tel monitoring.

Je prie donc le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil fédéral partage-t-il cette appréciation selon laquelle il est important de disposer d'un ensemble de données complet pour améliorer l'égalité au sein de l'administration fédérale ?
2. Est-il disposé à établir et à publier un *gender monitoring* complet et à en dériver les plans d'action nécessaires ?
3. Est-il disposé à recenser et à présenter de manière exhaustive les effets des processus de transformation et de réorganisation sur les femmes et les hommes ou sur l'égalité ?
4. Est-il disposé à collecter des chiffres plus détaillés concernant les postes à temps plein et à temps partiel ainsi que la procédure de candidature ?
5. Est-il disposé à publier la répartition de la masse salariale entre les sexes pour chaque classe de salaire et chaque fonction, de même que les évaluations de l'égalité salariale au niveau des différents départements et offices fédéraux ?



Barbara Gysi